

obligeant, a-t-il dit, les prêtres à combattre, on a violé une des lois de la religion catholique, et on ne le fait jamais impunément, car elles sont dictées par la sagesse même. Je ne puis donc me réjouir de la présence des prêtres-soldats sur le front. Mais, cette faute étant constatée, le mal ne pouvant être à l'heure actuelle évité, on doit admettre que l'exemple de nos prêtres a aidé puissamment à la renaissance du sentiment religieux. Quand les soldats ont constaté, comme jadis les habitants de la Rome antique, que les chrétiens étaient les citoyens les meilleurs, les combattants les mieux disciplinés et les plus braves, les compagnons les plus dévoués, ils se sont dit que cette religion devait être la meilleure qui inspirait de tels sentiments et formait de tels hommes. Puis, lorsque quelques-uns d'entre eux, blessés, furent conduits dans des hôpitaux où les soignaient des sœurs, lorsqu'ils apprirent que ces femmes, après la guerre, ne reprendraient pas leurs occupations mondaines, mais continueraient à se dévouer, à servir avec la même ardeur et aussi la même humilité, leur émerveillement se changea en admiration. Peu à peu ils se prirent à aimer cette religion dont ils constataient les effets magnifiques et bientôt ils s'y rallièrent. Et ils eurent raison. La foi donne au combattant une force nouvelle, elle l'habitue à envisager la mort comme une simple transition. Elle l'épure, elle l'exalte, au point qu'il fait abstraction totale de sa personnalité. Elle complète enfin le patriotisme, le sanctifie, l'élève si haut que le plus humble de nos soldats devient sous son influence l'égal des héros, le frère des martyrs. L'histoire en témoigne. ”

Voilà des précisions qu'il est bon de ne pas perdre de vue, quand on étudie la situation que les circonstances ont faite à nos frères du clergé de France. Elles aident à la mieux comprendre et surtout à ne pas en tirer des conclusions qui seraient contraires au sens et à l'esprit catholiques.